

10213 - Le jugement de l'appel à l'unité des religions

question

Comment juger l'appel à l'unité des religions ?

la réponse favorite

seul. Bénédiction et salut soient sur le sceau des prophètes, sur sa famille et ses compagnons et ceux qui les auront bien suivi. Cela dit, la Commission Permanente des Recherches Scientifiques et de la Consultance a bien examiné les questions qui lui sont soumises et ce que les médias diffusent en fait d'opinions et d'articles à propos de l'unité des religions : l'Islam, le Christianisme et le Judaïsme et les conséquences qui en ont découlé, notamment l'appel à la construction de lieux de culte œcuménique comprenant une mosquée, une église et une synagogue dans l'enceinte des universités et sur les places publiques et l'impression du Coran, des Evangiles et de la Thora en un seul volume entre autres effets de cet appel, et les conférences, colloques et autres rencontres tenus en Occident comme en Orient.

Après avoir bien étudié tout cela, la Commission a décidé ce qui suit :

Premièrement, l'un des fondements du dogme musulman nécessairement connus et acceptés à l'unanimité par les Musulmans est que la seule vraie religion qui existe sur terre est l'Islam et qu'il est la dernière religion, celle qui abroge les religions, confessions et législations religieuses antérieures. Aussi ne reste-t-il plus sur terre en dehors de l'Islam une autre religion qui permet d'adorer Allah. À ce propos, le Très Haut a dit :

« Aujourd'hui, J' ai parachevé pour vous votre religion, et accompli sur vous Mon bienfait. Et J' agréé l' Islam comme religion pour vous. » (Coran, 5 : 3) et : **« Et quiconque désire une religion autre que l' Islam, ne sera point agréé, et il sera, dans l' au-delà parmi les perdants. »** (Coran, 3 : 85). Après l'avènement de Muhammad, le mot islam désigne exclusivement son messenger et n'inclut pas les autres religions.

Deuxièmement, l'un des fondements du dogme musulman est que le saint Coran, livre d'Allah le Très Haut, est le dernier livre révélé par le Maître de l'univers et qu'il a abrogé tous les livres révélés antérieurement tels que la Thora, les psaumes de David, les Evangiles et autres et les a supplantés de sorte qu'il ne reste pas un livre qui permet d'adorer Allah en dehors du Saint Coran. À ce propos, le Très Haut dit : **« Et sur toi (Mouhammad) Nous avons fait descendre le Livre avec la vérité, pour confirmer le Livre qui était là avant lui et pour prévaloir sur lui. Juge donc parmi eux d'après ce qu' Allah a fait descendre. Ne suis pas leurs passions, loin de la vérité quit' est venue. □ chacun de vous Nous avons assigné une législation et un plan à suivre. Si Allah avait voulu, certes Il aurait fait de vous tous une seule communauté. Mais Il veut vous éprouver en ce qu' Il vous donne. Concurrencez donc dans les bonnes œuvres. C' est vers Allah qu' est votre retour à tous; alors Il vous informera de ce en quoi vous divergiez. »** (Coran, 5 :48).

Troisièmement, l'on doit croire que la Thora et les Evangiles ont été abrogés par le Saint Coran et qu'ils avaient été altérés et modifiés par des rajouts et des omissions, conformément à ce qu'affirment des versets du saint Coran tels que les propos du Très Haut : **« Et puis, à cause de leur violation de l' engagement, Nous les avons maudits et endurci leurs cœurs: ils détournent les paroles de leur sens et oublient une partie de ce qui leur a été rappelé. Tu ne cesseras de découvrir leur trahison, sauf d' un petit nombre d' entre eux. Pardonne- leur donc et oublie (leurs fautes). Car Allah aime, certes, les bienfaisants. »** (Coran, 5 :13) et les propos du Puissant et Majestueux : **« Malheur, donc, à ceux qui de leurs propres mains composent un livre puis le présentent comme venant d' Allah pour en tirer un vil profit! - Malheur à eux, donc, à cause de ce que leurs mains ont écrit, et malheur à eux à cause de ce qu' ils en profitent! »** (Coran, 2 :79) et les propos du Transcendant : **« Et il y a parmi eux certains qui roulent leurs langues en lisant le Livre pour vous faire croire que cela provient du Livre, alors qu' il n' est point du Livre; et ils disent: "Ceci vient d' Allah, alors qu' il ne vient point d' Allah. Ils disent sciemmentdes mensonges contre Allah. »** (Coran, 3 :78). C'est pourquoi l'on

considère que leurs parties authentiques ont été abrogées par l'islam et le reste a été modifié ou manipulé.

Il a été rapporté de façon sûre que le Prophète se mit en colère quand il trouva une feuille contenant des éléments de la Thora entre les mains d'Omar ibn al-Khattab et il lui dit :
« Est-ce que tu doutes, ô fils d'al-Khattab ? N'ai-je pas apporté un message bien clair ? Si mon frère Moïse était vivant, il ne pourrait que me suivre. » (rapporté par Ahmad, ad-Darami et d'autres).

Quatrièmement, un autre fondement du dogme de l'islam est que Muhammad, notre prophète et messager, est le sceau des prophètes et messagers conformément aux propos du Très Haut : **« Muhammad n' a jamais été le père de l' un de vos hommes, mais le messenger d' Allah et le dernier des prophètes. Allah est Omniscient.. »** (Coran, 33 :40). Il ne reste plus aucun messenger à suivre en dehors de Muhammad (bénédictio et salut soient sur lui). Si un prophète était vivant, il serait obligé de suivre le Prophète (bénédictio et salut soient sur lui). Les adeptes des autres prophètes ne peuvent pas agir autrement. A ce propos, le Très Haut dit : **« Et lorsqu' Allah prit cet engagement des prophètes: "Chaque fois que Je vous accorderai un Livre et de la Sagesse, et qu' ensuite un messenger vous viendra confirmer ce qui est avec vous, vous devez croire en lui, et vous devrez lui porter secours." Il leurdit: "Consentez- vous et acceptez- vous Mon pacte à cette condition?" - "Nous consentons", dirent- ils. "Soyez- en donc témoins, dit Allah. Et Me voici, avec vous, parmi les témoins. »** (Coran, 3 :81).

Quand le Prophète d'Allah, Jésus (PSL) viendra à la fin des temps, il suivra Muhammad (bénédictio et salut soient sur lui) et appliquera sa législation. À ce propos, le Très Haut dit : **« Ceux qui suivent le Messenger, le Prophète illettré qu' ils trouvent écrit (mentionné) chez eux dans la Thora et l' òvangile. Il leur ordonne le convenable, leur défend le blâmable, leur rend licites les bonnes choses, leur interdit les mauvaises et leur ôte le fardeau et les jougs qui étaient sur eux. Ceux qui croiront en lui, le soutiendront, lui porteront secours et suivront la lumière descendue**

avec lui; ceux-là seront les gagnants. » (Coran, 7 :157). Un autre fondement du dogme de l'islam est la croyance en l'universalité de la mission de Muhammad qui s'adresse à tous les humains. À ce propos, le Très Haut a dit : (Coran, 34 :) et le Transcendant a dit : **« Dis: Ôhommes! Je suis pour vous tous le Messenger d' Allah ". »** (Coran, 7 :158).

Cinquièmement, un autre fondement de l'islam stipule qu'il faut prendre pour mécréant tout juif ou chrétien ou autre qui n'accepte pas l'islam et qu'il faut appeler mécréant toute personne qui est au fait des arguments de l'islam (sans y adhérer) ; il faut le considérer comme un ennemi d'Allah, de son messenger et des croyants, qui ira en enfer. À ce propos, le Très Haut dit : **«Les infidèles parmi les gens du Livre, ainsi que les Associateurs, ne cesseront pas de mécroire jusqu'à ce que leur vienne la Preuve évidente: un Messenger, de la part d' Allah, qui leur récite des feuilles purifiées, »** (Coran,98-1-2) et : **« Les infidèles parmi les gens du Livre, ainsi que les Associateurs iront au feu de l' Enfer, pour y demeurer éternellement. De toute la création, ce sont eux les pires. »** (Coran,98 :6) et : **« Dis: "Qu' y a- t- il de plus grand en fait de témoignage?" et ce Coran m' a été révélé pour que je vous avertisse, par sa voie, vous et tous ceux qu' il atteindra. ". »** (Coran,6 :19) et : **« Ceci est un message (le Coran) pour les gens afin qu' ils soient avertis,»** (Coran,14 :52) entre autres versets.

Il a été rapporté de façon sûre dans le Sahih de Mouslim que le Prophète (bénédition et salut soient sur lui) a dit : « Au nom de celui qui tient mon âme en Sa main, tout chrétien ou juif qui entendra pas parler de moi et mourra ensuite sans avoir cru à mon messenger ira en enfer.

C'est pourquoi ceux qui ne considèrent pas les Juifs et les Chrétiens comme des mécréants sont eux-mêmes impies en application de la règle de la Charia selon laquelle, celui qui ne reconnaît pas l'impunité d'un impie qui a rejeté les arguments de la foi, est lui-même un mécréant.

Sixièmement, compte tenu de ces fondements dogmatiques et ces vérités religieuses, l'appel à l'unité des religions, à leur rapprochement et leur fusion dans un seul moule est

un appel pernicieux et rusé. Son objectif est de confondre le vrai et le faux et de détruire les bases mêmes de l'islam et d'engager ses adeptes dans un mouvement d'apostasie généralisée. Ceci s'atteste dans les propos du Transcendant : **« Ils t' interrogent sur le fait de faire la guerre pendant les mois sacrés. - Dis: "Y combattre est un péché grave, mais plus grave encore auprès d' Allah est de faire obstacle au sentier d' Allah, d' être impie envers Celui-ci et la Mosquée sacrée, et d' expulser de là ses habitants. L' association est plus grave que le meurtre." Or, ils ne cesseront de vous combattre jusqu'à, s' ils peuvent, vous détourner de votre religion. Et ceux qui parmi vous abjureront leur religion et mourront infidèles, vaines seront pour eux leurs actions dans la vie immédiate et la vie future. Voilà les gens du Feu: ils y demeureront éternellement. »** (Coran, 2 :217) et : **« Ils aimeraient vous voir mécréants comme ils ont mécré: alors vous seriez tous égaux! Ne prenez donc pas d' alliés parmi eux, jusqu'à ce qu' ils émigrent dans le sentier d' Allah. Mais s' ils tournent le dos saisissez- les alors, et tuez- les où que vous les trouviez; et ne prenez parmi eux ni allié ni secoureur, »** (Coran, 4 : 89).

Septièmement, un des effets de cet appel criminel est d'annuler les différences existant entre l'islam et l'impunité, le vrai et le faux, le bien et le mal et de détruire la barrière qui suscite la méfiance entre les musulmans et les infidèles et faire en sorte qu'il n'y aura plus ni alliance ni dénonciation, ni djihad, ni combat pour rehausser le verbe d'Allah sur la terre. Or Allah, le Majestueux et Très Saint dit : **« Combattez ceux qui ne croient ni en Allah ni au Jour dernier, qui n' interdisent pas ce qu' Allah et Son messager ont interdit et qui ne professent pas la religion de la vérité, parmi ceux qui ont reçu le Livre, jusqu'à ce qu' ils versent la capitation par leurs propres mains, après s' être humiliés. »** (Coran, 9 : 29) et : **« Combattez les associateurs sans exception, comme ils vous combattent sans exception. Et sachez qu' Allah est avec les pieux. « (Coran, 9 :36) et : « " ش les croyants, ne prenez pas de confidents en dehors de vous-mêmes: ils ne failliront pas à vous bouleverser. Ils souhaiteraient que vous soyez en difficulté. La haine certes s' est manifestée dans leurs bouches, mais ce que leurs poitrines**

cachent est encore plus énorme. Voilà que Nous vous exposons les signes. Si vous pouviez raisonner! » (Coran, 3 :118).

Huitièmement, quand l'appel à l'unité des religions vient d'un musulman, il implique un reniement clair de sa part de la religion musulmane, dans la mesure où son appel se heurte aux fondements du dogme et implique l'agrément de la mécréance envers Allah, le Puissant et Majestueux, le démenti du Coran et de son abrogation de toutes les législations et religions antérieures. Cela étant, l'idée est religieusement inadmissible et interdite selon tous les arguments légaux tirés du Coran, de la Sunna et du consensus.

Neuvièmement, sur la base de ce qui précède, nous déclarons ceci :

1. Il n'est pas permis à une personne qui a pris Allah pour Maître, Muhammad (bénédiction et salut soient sur lui) pour prophète et messenger et l'Islam pour religion, de propager cette idée pécheresse, de l'encourager, de la diffuser au sein des Musulmans et surtout d'y adhérer et de participer aux conférences et colloques tenus à cet effet et d'adhérer aux rencontres convoquées pour cela.
2. Il n'est pas permis à un musulman d'imprimer la Thora et les Evangiles isolément. Que dire de leur impression avec le Coran dans un seul volume ? Quiconque l'a fait ou a invité d'autres à le faire est loin dans l'égarement parce que cela va réunir le vrai (le saint Coran) et le modifié ou le vrai abrogé (la Thora et les Evangiles).
3. Il n'est permis non plus au musulman de répondre à l'appel pour la construction de complexes œcuméniques comprenant, mosquées, églises et synagogues parce que cela implique la reconnaissance d'une religion qui permet d'adorer Allah en dehors de l'Islam, la négation de sa prédominance sur toutes les autres cultes, et l'appel explicite adressé aux habitants de la terre pour pratiquer n'importe laquelle des trois religions puisqu'elles seraient égales et que l'Islam n'aurait pas abrogé les religions antérieures. Or il n'y a aucun doute que si une telle affirmation repose sur une adhésion intime, elle constitue une mécréance et une aberration parce que clairement contraire au saint Coran, à la Sunna purifiée et au consensus des Musulmans et parce qu'impliquant que les altérations

effectuées par les Juifs et les Chrétiens proviennent d'Allah. Combien Allah est éloigné de cela !

De même, il n'est pas permis d'appeler les églises des maisons d'Allah ni d'affirmer que les Chrétiens adorent Allah de manière correcte et agréée par Allah car ce culte est contraire à l'Islam, et Allah, le Très Haut dit : **« Et quiconque désire une religion autre que l'Islam, ne sera point agréé, et il sera, dans l'au-delà parmi les perdants. »** (Coran, 3 : 85). Elles sont plutôt des maisons où l'on renie (l'existence) d'Allah. Nous demandons à Allah de nous protéger contre la mécréance et ses partisans.

Cheikh al-islam Ibn Taymiyya (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit dans Madjmou' al-Fatawa, 32/162) : « Les temples et les églises ne sont pas des maisons d'Allah, mais des lieux où l'on renie (l'existence d') Allah. Si on y mentionne Allah, les lieux sont jugés sur la base de l'état de leurs animateurs. Or ceux-ci sont des mécréants. Les maisons sont donc des lieux de culte de mécréants.

Dixièmement, l'on doit savoir qu'appeler les mécréants en général à l'Islam et les gens du livre (chrétiens et juifs) en particulier est une obligation pour les musulmans d'après les textes clairs du Coran et de la Sunna. Mais cet appel doit passer par une discussion claire et courtoise, qui n'aboutit à aucune concession touchant le bien fondé de l'Islam, et qui vise à les y convertir ou à exposer devant eux des arguments irréfutables de sorte que celui qui périra le fera en connaissance de cause et que celui qui vivra le fera avec une conscience éclairée. À ce propos, le Très Haut dit : **« Dis: "Ôgens du Livre, venez à une parole commune entre nous et vous: que nous n'adorions qu' Allah, sans rien Lui associer, et que nous ne prenions point les uns les autres pour seigneurs en dehors d' Allah". Puis, s' ils tournent le dos, dites: "Soyeztémoins que nous, nous sommes soumis". »** (Coran, 3 :64).

Quant aux discussions, rencontres et dialogues qui aboutissent à des concessions visant à plaire aux interlocuteurs, à réaliser leurs objectifs et à défaire la corde de l'Islam et ses fondements, c'est un faux procédé qu'Allah, Son Messenger et les croyants rejettent. C'est à Allah qu'on demande assistance contre ce qu'ils (les mécréants) décrivent. Le Très Haut a

dit : **«prends garde qu' ils ne tentent de t' éloigner d' une partie de ce qu' Allah t' a révélé»** (Coran, 5 :49).

La Commission, tout en confirmant ce qui précède et l'expliquant à tous, recommandent aux Musulmans en général et aux ulémas en particulier, la crainte d'Allah et son observance et la protection de l'Islam et la préservation de la foi des Musulmans contre l'égarement et les égarés, contre la mécréance et ses tenants, et les met en garde contre ce mouvement intellectuel.